

129598 - L'islam préconise-t-il un traitement pour circonscrire les maladies contagieuses

question

Quel traitement l'islam préconise-t-il pour prévenir et circonscrire les maladies contagieuses? Trouve-t-on dans le saint Coran une sourate qui contient des mesures de protection à appliquer dans le but de maîtriser une contagion ou de la stopper? Les Juifs, par exemple, possèdent un livre intitulé Book of Leviticus et qui traite ce genre de questions.

la réponse favorite

L'homme doit s'attendre à des gémissements dus aux souffrances qu'il endure quand il est atteint de l'une des maladies infectieuses et dévastatrices. Sous ce rapport, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) disait: « **Qu'un propriétaire de bêtes malades évite de fréquenter le propriétaire de bêtes saines.** » Il s'agit de celui qui possède des animaux atteints de la gale ou d'autres maladies pareilles. Un tel propriétaire doit éviter de mélanger ses bêtes avec d'autres saines afin de ne pas transmettre la maladie à ces dernières.

On rapporte que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: « **Fuis le lépreux comme tu fuirais un lion.** » Le lépreux souffre d'une maladie qui se manifeste par des plaies répugnantes et se répand avec la permission d'Allah.

Quant à nous, nous croyons que ces maladies ne se propagent pas naturellement car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Pas de contagion, pas de mauvais augure à tirer de l'envol des oiseaux.** » Autrement dit, les maladies ne se propagent pas d'elles mêmes mais c'est Allah qui les transmet. C'est Lui qui les dote de la capacité de passer d'une personne à une autre et fait de leur contact une cause (de la transmission). L'on doit éviter les causes qui favorisent la propagation de la maladie en application de ces hadiths.

Nul doute que tout ce qui arrive dépend du décret et du jugement d'Allah. Le Puissant et Majestueux a condamné ceux qui croient au mauvais augure quand Il a dit: «Et quand le bien-être leur vint, ils dirent: **« Cela nous est dû »** et si un mal les atteignait, ils voyaient en Musa (Moïse) et ceux qui étaient avec lui un mauvais augure. En vérité leur sort dépend uniquement d'Allah. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. » (Coran,7:131). Ils disaient Moïse et ses compagnons nous portent malheur, d'où tous ces maux. Allah condamne ces propos en disant: **« En vérité leur sort dépend uniquement d'Allah. »** Des arguments clairs indiquent que la fréquentations de malades entraîne la transmission de leurs maladies avec la permission d'Allah sans laquelle la fréquentation à elle seule ne provoquerait pas la contagion.

Pour davantage d'informations, se référer à la réponse donnée à la question n° [137801](#).

Allah le sait mieux.